

École des Ingénieurs de la Ville de Paris



FORMATION CONTINUE

catalogue 2018



Pour en savoir plus...

www.eivp-paris.fr

Se former à l'EIVP

L'EIVP, l'école de référence en génie urbain, répond aux attentes et besoins des acteurs publics et privés par une offre de formation continue destinée à identifier les meilleures pratiques à mettre en œuvre pour rendre nos villes durables.

La formation continue proposée par l'école repose sur ses compétences reconnues depuis 50 ans. Elle associe aux connaissances spécifiques du génie urbain, l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Les participants peuvent ainsi acquérir les savoirs nécessaires à la conception et à la réalisation des projets urbains.

L'EIVP a mis également en place un parcours VAE (Validation des Acquis de l'Expérience). Il permet à ceux qui le souhaitent de compléter leur formation et d'envisager, lorsque cela est possible, l'obtention du titre d'Ingénieur diplômé de l'EIVP.

Nos formations continues s'adressent aux acteurs de la ville, élus des collectivités territoriales, cadres techniques ou administratifs de ces dernières, architectes, urbanistes, entrepreneurs... Elles sont élaborées en collaboration avec les experts et décideurs les plus reconnus des métropoles urbaines.

Nous espérons que vous trouverez dans ce catalogue la réponse à vos demandes et confirmerez ainsi l'intérêt que représente notre participation à la construction de la Ville Durable.

SADIA MAMERI

Responsable de la formation continue

Franck JUNG

Directeur de l'EIVP



Réf	Sommaire	Dates	Jours	Tarif	Page
FC001	<u>Infrastructures de Données Géographiques</u> <u>Appliquer la directive « INSPIRE » *</u>	- 7 au 8 novembre 2018	2	550 €	6
FC002	<u>Formation SIG - 2D</u>	- 5 au 6 novembre 2018	2	550 €	7
FC003	<u>Formation à la 3D en SIG</u>	- 14 au 15 mai 2018	2	550 €	8
FC004	<u>Conduire une analyse territoriale en SIG</u>	- 12 au 13 novembre 2018	2	750 €	9
FC005	<u>Ressources éoliennes des territoires et collectivités locales</u>	- 20 septembre 2018	1	400 €	10
FC006	<u>Gérer un parc d'ascenseurs</u>	- 5 au 6 novembre 2018	2	550 €	11
FC007	<u>Paysage Nocturne</u>	- 4 octobre 2018	1	400 €	12
FC008	<u>Villes & Territoires numériques 3D</u>	- 27 septembre 2018	1	400 €	13
FC009	<u>Ville Fertile</u>	- 11 juin et 18 juin 2018	2	550 €	14
FC010	<u>Végétalisation verticale en milieu urbain</u>	- 12 avril 2018 - 11 octobre 2018	1	400 €	15
FC011	<u>Politique locale du Handicap</u>	- 11 octobre 2018	1	400 €	16
FC012	<u>La sécurité lors des opérations de travaux avec des entreprises extérieures</u>	- 15 au 16 octobre 2018	2	400 €	17
FC013	<u>Intégrer le BIM dans un projet de construction</u>	- 8 novembre 2018	1	400 €	18
FC014	<u>Le béton dans la ville - Un matériau durable</u>	- 19 novembre 2018	1	400 €	19
FC015	<u>Marchés publics de travaux</u>	- 9 au 11 avril 2018 - 3 au 5 décembre 2018	3	750 €	20
FC016	<u>Concertation dans les projets d'aménagement et d'urbanisme</u>	- 27 septembre 2018	1	400 €	21

Réf	Sommaire	Dates	Jours	Tarif	Page
FC017	<u>Mener un projet urbain en intégrant le développement durable</u>	- 22 mars 2018 - 11 octobre 2018	1	400 €	22
FC018	<u>Opération d'aménagement et mise en œuvre des PLU</u>	- 14 juin 2018 - 15 novembre 2018	1	400 €	23
FC019	<u>Réussir la conception et mise en œuvre d'un appel à projets</u>	- 14 au 16 mai 2018	2	750 €	24
FC020	<u>Esprit système et Génie urbain</u>	- 12 au 14 mars 2018	2	750 €	25
FC021	<u>Motilité / Mobilité</u>	- 18 au 20 juin 2018	2	750 €	26
FC022	<u>Systèmes de médiation et de sécurité</u>	- 19 au 20 septembre 2018	2	550 €	27
FC023	<u>Travailler ensemble</u>	- 15 au 16 octobre 2018	2	550 €	28
FC024	<u>Appréhender et gérer la complexité territoriale</u>	- 19 au 20 novembre 2018	2	550 €	29
FC025	<u>Intégrer la prospective-action dans les processus de décision</u>	- 3 au 4 avril 2018	2	550 €	30
FC026	<u>Réussir une DSP et en assurer le contrôle d'exécution</u>	- 12 et 13 novembre 2018	2	550 €	31
FC027	<u>Management du risque et gestion des a priori</u>	- 24 au 25 septembre 2018	2	550 €	32
FC028	<u>Définition et objectif de la maintenance dans le bâtiment</u>	- 30 avril 2018 - 22 novembre 2018	1	400 €	33
FC029	<u>Généralités du bâtiment</u>	- 20 au 21 novembre 2018	2	550 €	34
FC030	<u>Organisation pilotage et coordination de chantier de second œuvre</u>	- 28 au 29 mai 2018	2	550 €	35
FC031	<u>Géotechnique</u>	- 15 au 16 octobre 2017	2	550 €	36
FC032	<u>Réalisation d'infrastructures de capteur sur aéroport</u>	- Nous consulter	4	800 €	37

Réf	Sommaire	Dates	Jours	Tarif	Page
FC033	<u>Enjeux de la RSE pour les entreprises et les collectivités</u>	- 14 juin 2018 - 8 novembre 2018	1	400 €	38
FC034	<u>Préparation au concours d'ingénieur territorial 2017</u>	- Inscription à partir de sept 2018 - Prépa 2018		1500 €	39
FC035	<u>Réfection de voirie</u>	- 4 octobre 2018	1	400 €	40
FC036	<u>les fermetures du bâtiment</u>	- 8 novembre 2018	1	400 €	41
FC037	<u>L'architecture du SIG: bases de données géographiques et cartographie</u>	- 17-18 octobre 2018	2	400 €	42
FC038	<u>La fabrique de données géographiques: géo référencer, géocoder, dessiner, renseigner...</u>	- 5-6 novembre 2018	2	400 €	43
FC039	<u>La 3D en SIG, volumétrie territoriale, volumétrie conceptuelle</u>	- 7-8 novembre 2018	2	400 €	44
FC040	<u>Dynamique de croissance urbaine</u>	- 9-10 avril 2018 - 19-20 novembre 2018	2		45
DAUCEQ	<u>Diplôme d'aménagement urbain, construction durable et éco-quartier « DAUCEQ »</u>	- Nous consulter		Nous consulter	46
URBANTIC	<u>Mastère spécialisé (MS) : URBANTIC « Génie urbain et Technologies de l'information »</u>	- Octobre 2018 à octobre 2019		Nous consulter	47
URBEAUSEP	<u>Mastère spécialisé (MS) : URBEAUSEP « Gestion des eaux usées et pluviales »</u>	- Octobre 2018 à octobre 2019		Nous consulter	48
UIS	<u>Mastère spécialisé (MS) IUS : « Integrated Urban Systems »</u>	- Janvier à décembre 2018			49
VAE	<u>Ingénieur diplômé de l'EIVP par la VAE</u>	- Nous consulter		Nous consulter	50
INTRA	<u>Stages intra-entreprise</u>	- Nous consulter			51
	<u>Financer sa formation</u>				52
	<u>Conditions générales de vente</u>				53
	<u>Bulletin d'inscription</u>				54/55

INFRASTRUCTURES DE DONNEES GEOGRAPHIQUES APPLIQUER A LA DIRECTIVE « INSPIRE » *

Durée : 2 jours

Dates :
23 au 24 juin 2017

Public : Tous utilisateurs
de données géographiques

Tarif : 550 €

CONTACT : SADIA MAMERI
01.76.21.58.97
sadia.mameri@eivp-paris.fr

Introduction à la Directive « Inspire », les obligations et axes de mise en œuvre
Mettre en place un catalogage de données, comprendre le fonctionnement des
infrastructures de données géographiques (IDG), mise en œuvre retour
d'expérience.

« Inspire » : obligations et mise en œuvre

Les obligations instaurées par la Directive « Inspire »,
Les modalités de sa mise en œuvre,
Le catalogage des données,
Répondre à la Directive « Inspire »...

Infrastructure de Données Géographiques (IDG) : fonctionnement et usages

Une IDG, qu'est-ce que c'est et à quoi ça sert ?
Elaboration d'un questionnaire,
Entretien avec le responsable d'une IDG régionale,
Mettre en place une IDG...

En partenariat avec

paris-belleville
école nationale supérieure d'architecture

FORMATION SIG - 2D

Durée : 2 jours

Dates : 7 au 8 avril 2017

Public : Maîtres d'ouvrage,
Gestionnaires de patrimoine,
maîtres d'œuvre, bureau
d'urbanisme, bureau d'étude
responsables de chantier...

Tarif : 550 €

CONTACT : SADIA MAMERI
01.76.21.58.97

sadia.mameri@eivp-paris.fr

**Sans connaissance
préalable en SIG, mais
ayant des objectifs métier
en représentation de
territoire**

Exploiter des données géographiques

- Travail exploratoire sur un projet de carte (modèle fourni)
- Concept et vocabulaire sur un projet-exemple
- Lecture d'une carte et initiation à la sémiologie cartographique
- Les données tabulaires, les données graphiques
- Modifier la carte (symbologie et échelle), exportation du document
- Réalisation d'un projet de carte
- Interroger, exploiter et créer de nouvelles des données
- Concept et pratique du géoréférencement
- Organiser les fichiers de données, organiser sa saisie
- Produire des nouvelles cartes

Créer des bases de données géographiques

- Concevoir une production de données et de cartes avec un SIG
- Organiser une production en SIG, la notion de métadonnée
- « Interroger » les fichiers, fabriquer de nouvelles données
- La question du géoréférencement, les différents systèmes de coordonnées et de projections
- Mise en application dans un « scénario » dans un projet de cartes multi échelle
- Fabrication et enrichissement de données SIG
- Le dessin de données en SIG, l'enrichissement de table
- Exploiter des fichiers DAO, des fichiers image ... comprendre les différents formats d'échange
- Les outils de transformations
- Produire un catalogue de carte sur plusieurs territoires à partir de son modèle de carte.

En partenariat avec

paris-belleville

 école nationale supérieure d'architecture

Formation à la 3D en SIG

Durée : 2 jours

Dates : 19 au 20 Mai 2017

Public : Professionnels publics et privés travaillant sur l'occupation, la dynamique d'un Territoire et sa géographie

Tarif : 550 €

Une formation initiale ou une pratique professionnelle en SIG en 2D sont un prérequis.

Construire et enrichir le socle d'un territoire de projet

- Les modélisations numériques de terrain (MNT- format vectoriel et format image) et les critères d'exploitation / représentation : la pente, l'ensoleillement, les courbes de visibilité
- Le drapé de données : bâti, réseaux de mobilité, hydrographie, modes d'occupation des sols
- Notion de scène, export d'image fixe en faisant varier les angles de vues et la temporalité de la scène - Produire une scène

Modifier / travailler le terrain et les objets occupant le sol

- Simulation d'un projet de développement sur une zone du terrain avec modification du socle
- Adaptation des éléments implantés sur le socle, création et qualification de nouvelles données
- Rendu de la scène, import dans Arc Map pour enrichir la carte - Enrichir et modifier une scène
- Les données quantitatives visualisées en SIG 3D, autre concept de la visualisation 3D
- La modélisation de différents socles
- Projection et représentation de données quantitatives sur la population, la nature de l'habitat ...
- Exploitation de graphes sous Arc Map correspondants aux visuels créés - Produire un catalogue de Scènes sur les données quantitatives

Exploiter des données 3D non native d'ArcGIS et animer une scène

- Import / export de données en format DWG et COLLADA
- Export en format KML
- Les six méthodes pour créer une animation - Réaliser l'animation d'un projet

Cet enseignement de spécialisation est réalisé avec 3D Analyst et ses visualiseurs Arc Scène et Arc Globe

En partenariat avec

paris-belleville
 paris-belleville
 école nationale supérieure d'architecture

CONDUIRE UNE ANALYSE TERRITORIALE EN SIG*

*Système d'Information Géographique
Architectures et Représentations de Territoire Habité*

Durée : 3 jours

Dates : 1 au 3 Juin 2017

Public : Professionnels publics et privés travaillant sur l'occupation, la dynamique d'un Territoire et sa géographie

Tarif : 750 €

Conception, fabrication et communication d'un projet urbain en SIG

En l'absence de données ?

L'organisation numérique d'un projet de constitution de données
Géocodage et contrôle du géoréférencement
Le dessin, l'édition d'entités natives sous Arc GIS
Exploitations de données DAO, échanges et dispositifs de données SIG accessibles « en libre »
Export de données constituées

Les tables attributaires « qui font tourner les cartes »

Pourquoi créer une géo data base ?
Modélisation et création de tables attributaires
import/export de données sous XLS
Entre table et forme, jonction ou liaison
Outils d'édition et fonctions complémentaires sous Arc Tools Box
Projet matricé multicartes

Projet personnel

Fonctions avancées de dessin et d'analyses spatiales
Retour sur les modes de communication avec un SIG
Renseigner les méta données
Un modèle de carte ou prototype

Constituer une base de données collaborative pour un projet de SIG.

** Si inscription à l'ensemble des modules une réduction du coût de la formation vous sera accordée*

En partenariat avec

paris-belleville
paris-belleville
école nationale supérieure d'architecture

RESSOURCES EOLIENNES DES TERRITOIRES ET COLLECTIVITES LOCALES

Situer son projet dans le contexte juridique et réglementaire. Introduction à la réglementation du Grand et du Petit éolien Schémas Régionaux Climat Air Énergie ZDE, Classement ICPE. Études d'Impact environnementale et paysagère. Le chemin parcouru et les évolutions souhaitables. Situer son projet en terme de production potentielle éolienne : Notions scientifiques, techniques et technologiques de base

Durée : 1 Jour

Dates : 23 Septembre 2017

Public : Responsables Agenda 21 des collectivités SEM et EPL d'aménagement, Responsables développement durable des collectivités, directeurs des services techniques, directeurs de l'Urbanisme

Tarif : 400 €

CONTACT : SADIA MAMERI
01.76.21.58.97

sadia.mameri@eivp-paris.fr

L'énergie du Vent :

- Nature du vent
- Grands concepts scientifiques de base
- Les différences essentielles entre petit éolien et grand éolien d'un point de vue du gisement en vent
- Comment évaluer le vent sur un site Grand éolien
- Comment évaluer le vent pour du Petit éolien rural ou péri-urbain
- Comment évaluer le vent pour de l'éolien urbain

Le captage de l'énergie du vent : notions sur la technologie des éoliennes

- Les grandes éoliennes
- Les petites éoliennes
- Les futures possibilités éoliennes

Stratégies de reconversion foncières des zones non exploitées
Zones polluées, foncier inexploité, zones à développer en symbiose, zones publiques urbaines,
Cas types de projets potentiels à mener en sous-groupes : restitution et synthèse

MODÈLES DE FINANCEMENT DES PROJETS ÉOLIENS

- Les responsabilités et compétences en matière d'alimentation en énergie
- Modèles classiques du privé
- Modèles classiques publics
- Modèles des coopératives et des partenariats mixtes
- Quelques exemples particuliers en France

GERER UN PARC D'ASCENSEURS

FAITES CONNAISSANCE AVEC L'ASCENSEUR - MAITRISER LA REGLEMENTATION ET VOS OBLIGATIONS

Durée : 2 Jours

Dates : 7 au 8 avril 2017
3 au 4 Novembre 2017

Public : Responsable de parc immobilier, architecte, technicien supérieur, ingénieur.

Tarif : 550 €

Connaître le référentiel légal des ascenseurs
Rudiment ou approche de la technologie ascenseur
Comprendre la cartographie des textes réglementaires
Maîtriser le rôle juridique des normes
Savoir qui est responsable pénalement en cas d'accident
Savoir qui est responsable financièrement en cas de non conformité
Cas pratique : Maîtriser les précautions à prendre et les éléments à surveiller dans vos contrats

LES OBLIGATIONS DE MAINTENANCE ET SUIVI DES CONTRATS

Adopter un suivi rigoureux de vos prestataires pour s'assurer de la qualité des opérations de maintenance
Maîtriser le Décret n° 2008-1325 du 15 décembre 2008 (sécurité des ascenseurs)
Quelle méthodologie adopter pour bien mener votre appel d'offres ?

CONTACT : SADIA MAMERI
01.76.21.58.97

sadia.mameri@eivp-paris.fr

PRIORISER VOS TRAVAUX OBLIGATOIRES DE MISE EN SECURITE - FOCUS SUR LA LOI « HANDICAP » du 11 février 2005

RESPECTER VOTRE OBLIGATION QUINQUENNALE DE CONTROLE TECHNIQUE

Répondre aux obligations et préparer les documents indispensables pour le contrôle technique selon l'arrêté du 18 novembre 2004 et l'arrêté du 7 août 2013
L'optimisation de la gestion des contrats de maintenance
Prévenir le mécontentement des utilisateurs des ascenseurs
Prévenir et réduire vos pannes par un meilleur suivi de votre parc

PAYSAGE NOCTURNE

Mise en ambiance nocturne « **Partager la nuit** »

Durée : 1 Jour

Dates : 7 Octobre 2017

Public : Aménageurs, Managers territoriaux. Cadres A de la Fonction Publique Territoriale ou équivalent. Architectes, Architectes-Paysagistes, Urbanistes

Tarif : 400 €

Comment faire vivre la ville en soirée ? Histoire de la lumière, une nouvelle façon de vivre

Charte ILL - Les 7 point capitaux

A propos de l'écosystème urbain

Comment concilier la mise en ambiance nocturne et le repos de la nature ?

Etude de cas : la mise en lumière de la Ville d'Orléans

Comprendre les mutations technologiques

Unités de lieux - La ville la nuit

Etudes de cas à l'international : Féeries nocturnes, Marina Gaviota, Place des Cocotiers...

Découverte d'OLAC – Centre d'Application en Eclairage Extérieur qui permet d'appréhender la lumière comme facteur de sécurité, d'identité et de changement.

Promenade nocturne analytique dans Lyon

À OLAC de 14h à 18h00 et jusqu'à minuit visite de Lyon

CONTACT : SADIA MAMERI
01.76.21.58.97

sadia.mameri@eivp-paris.fr

En partenariat avec



PHILIPS



VILLES & TERRITOIRES NUMERIQUES 3D

Durée : 1 Jour

Date : 26 Septembre 2017

Public : Aménageurs, Managers territoriaux. Cadres A de la Fonction Publique Territoriale ou équivalent. Architectes, Architectes-Paysagistes, Urbanistes

Tarif : 400 €

CONTACT : SADIA MAMERI
01.76.21.58.97

sadia.mameri@eivp-paris.fr

La 3D comme outil d'expertise - Décision - Concertation - Communication

La 3D - introduction et enjeux

Quelles données pour quels usages ?

Importance de la qualité des données pour la gestion des SIG

Etude de cas : Genève - Démarche et contexte

Intégrer la dimension éthique et déontologique dans les données et les images 3D

Le temps réel au service de l'information sur le territoire

Portage sur Internet

Mettre en place un cadastre vert numérique

L'exemple de Nantes

Evolution vers de nouveaux usages du modèle 3D

Son rôle d'aide à la décision et à la concertation

En partenariat avec



VILLE FERTILE

La formation est répartie sur deux jours à l'EIVP à Paris et à la Pépinières Guillot Bourne à Jarcieu

Durée : 2 Jours

Dates : 10 Juin 2017 – Paris
Et 17 Juin 2017 - Jarcieu

Public : Aménageurs, Managers territoriaux. Cadres A de la Fonction Publique Territoriale ou équivalent. Architectes, Architectes-Paysagistes, Urbanistes

Tarif : 550 €

CONTACT : SADIA MAMERI
01.76.21.58.97

sadia.mameri@eivp-paris.fr

Paris :

Dialogue espace urbain / espace végétal
Comprendre la gestion d'une ambiance maîtrisée.
Evolution de la nature en ville
L'histoire des jardins à l'écologie urbaine
L'avenir du végétal en ville : Nantes, des siècles d'expérience.
Gérer le végétal – Vers l'intelligence d'une gestion diversifiée. La place du végétal dans l'espace public ; exemple de la végétalisation verticale. Ecologie et aménagement

Jarcieu (38)

Accueil à la pépinière de la production à la ville
Les règles déontologiques
L'élevage de grands sujets en pépinières. Visite. L'arbre
Compréhension et visualisation
Ouverture sur la recherche
Gestion des trames vertes et bleues.

En partenariat avec



VEGETALISATION VERTICALE EN MILIEU URBAIN

Durée : 1 Jour

Dates : 15 Avril 2017
14 Octobre 2017

Public : Architectes, ingénieurs,
responsables administratifs/
financiers collectivités
territoriales, responsables
administratifs/ financiers SEM

Tarif : 400 €

Les enjeux de la végétalisation de l'espace public
Le mur végétalisé dans le contexte urbain
Les aspects juridiques des murs et façades

Typologie et techniques de réalisation
Les végétaux
Méthodologie
Entretien et coûts

Ce programme est accompagné par des visites sur site dirigées par des experts pour illustrer les apports théoriques.

CONTACT : SADIA MAMERI
01.76.21.58.97

sadia.mameri@eivp-paris.fr

POLITIQUE LOCALE DU HANDICAP

Durée : 1 Jour

Dates : 3 Juin 2017
14 octobre 2017

Public : Responsables techniques dans les collectivités locales

Tarif : 400 €

CONTACT : SADIA MAMERI
01.76.21.58.97

sadia.mameri@eivp-paris.fr

« Clés de compréhension du champ du handicap » :

Modèles d'appréhension du handicap, définitions et concepts fondamentaux,

Affirmation internationale des droits des personnes handicapées (ONU, UE),

Classification Internationale du Fonctionnement, du handicap et de la santé (CIF de l'OMS),

Données statistiques essentielles,

Bilans et expériences à l'origine de la réforme de 2005.

« Loi de 2005 et communes » : contenu de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, de la participation et de la citoyenneté des personnes handicapées avec pour chacun des domaines couverts le champ de compétences des communes à titre obligatoire ou facultatif.

« Supports méthodologiques pour une politique communale du handicap » : chartes « communes et handicaps » et méthode « Agenda 22 » inventée en Suède pour faire avancer au niveau local l'application des 22 Règles standard pour l'égalité des chances de l'ONU.

LA SECURITE LORS DES OPERATIONS DE TRAVAUX AVEC UNE ENTREPRISE EXTERIEURE

Durée : 1 Jour

Dates : 24 Juin 2017

Public : Architectes, ingénieurs, responsables de BET, ingénieurs techniques dans les collectivités territoriales, élus, aménageurs

Tarif : 400 €

CONTACT : SADIA MAMERI
01.76.21.58.97

sadia.mameri@eivp-paris.fr

- **Les acteurs d'une opération de travaux**
- **La réglementation en matière de prévention, de définition des risques et de coordination santé sécurité**

LES OUTILS – LA REGLEMENTATION

Plan de prévention, protocole de déchargement, permis feu,
Plan général de coordination, plan particulier de sécurité
Registre journal, document des interventions ultérieures sur l'ouvrage

LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

INTEGRER LE BIM DANS UN PROJET DE CONSTRUCTION

Durée : 1 Jour

Dates : 17 Mai 2017
7 Novembre 2017

Public : Architectes, ingénieurs, responsables de BET, ingénieurs techniques dans les collectivités territoriales, élus, aménageurs

Tarif : 400 €

Le BIM : concept et histoire, un modèle, des métiers, une gamme d'outils sur le marché (benchmark des solutions commerciales)

Mettre en place un outil BIM au sein d'une organisation professionnelle

Les IFC : une norme, deux formats de fichiers, avantages et inconvénients évolutions à venir pour les versions futures et liens avec d'autres normes géographiques (SIG)

Impact du BIM sur le « macro système » de conception et de gestion de la ville : présentation des outils de PLM (Product Lifecycle Management)

Concepts de gestion collaborative, de gestion technique du bâtiment par maquette numérique (conception programmatique et suivi performantiel)

Analyse prospective de ces modèles, apport de la réalité augmentée sur les chantiers, les nouvelles interfaces d'interactions avec la modélisation

Ce module de formation sera illustré par des retours d'expériences français ou européens.

CONTACT : SADIA MAMERI
01.76.21.58.97

sadia.mameri@eivp-paris.fr

LE BETON DANS LA VILLE

Un matériau durable

Durée : 1 Jour

Dates : 27 Juin 2017

Public : Aménageur, urbaniste, cadre des collectivités territoriales, architecte, ingénieur,...

Tarif : 400 €

**CONTACT : SADIA
MAMERI**
01.76.21.58.97

sadia.mameri@eivp-paris.fr

Le béton est un matériau en pleine évolution. Son usage dans la ville apporte de nouvelles perspectives pour l'aménagement des centres de vie.

Bilan des bétons en ville :

analyse de l'existant, des problèmes liés à la corrosion, aux salissures et à l'entretien des aménagements

Analyse du cycle de vie : de la mise en œuvre au recyclage

Les bétons environnementaux :

présentation, usage et apport Les bétons modernes : présentation, usage et apport durabilité et mise en œuvre.

Ce programme est illustré par des retours d'expériences

MARCHES PUBLICS DE TRAVAUX

Durée : 3 Jours

Dates : 13 au 15 Avril 2017
5 au 7 Décembre 2017

Public :Élus locaux en charge de l'urbanisme et des projets urbains , Agents publics, responsable de conception/ exécution d'une opération de marchés publics de travaux, Ingénieurs/juristes

Tarif : 750 €

CONTACT : SADIA MAMERI
01.76.21.58.97

sadia.mameri@eivp-paris.fr

Définitions et intervenants

Définition du marché public de travaux

Le Maître d'Ouvrage

Les assistants de la Maîtrise d'Ouvrage

Les autres acteurs de la Maîtrise d'Ouvrage

Le Maître d'œuvre

L'entrepreneur

Passation des marchés publics de travaux

Identifier l'organisation des entreprises et les modes de dévolution des travaux.

Les bases règlementaires

Le contenu d'un marché

La phase de consultation

Exécution et achèvement des marchés publics de travaux

Les outils juridiques de gestion d'un chantier public

L'exécution financière des marchés publics de travaux

Les étapes de la réception

La résiliation

Les garanties

Le règlement des litiges

CONCERTATION DANS LES PROJETS D'AMENAGEMENT ET D'URBANISME

Durée : 1 Jour

Dates : 30 Septembre 2017

Public : Élus locaux en charge de l'urbanisme et des projets urbains, Ingénieurs/juristes des SEM, EPL, ...

Tarif : 400 €

CONTACT : SADIA MAMERI
01.76.21.58.97

sadia.mameri@eivp-paris.fr

Les rappels historiques, les évolutions réglementaires, les questions de vocabulaire

La concertation pour quoi faire : alibi ou phase importante de l'élaboration d'un projet ?

Concertation légale, concertation informelle : quand et qui mobiliser ?

La mise au point des processus de concertation L'accompagnement logistique et informationnel du processus. Le phasage et l'animation du processus de concertation L'établissement de liens entre processus de concertation et structures de démocratie locale et associations,

L'organisation de la restitution auprès des acteurs et du grand public.

L'interactivité : les apports de connaissance sont systématiquement mis en débat de manière à les confronter à l'expérience des stagiaires.

La pédagogie par l'exemple : l'apport de connaissances est complété par des témoignages fournis par les animateurs de la formation.

La formation est illustrée par des visites de cas concrets

Les stagiaires recevront un dossier reprenant les présentations introductives, des descriptions de cas ainsi qu'une bibliographie et une webographie complète.

MENER UN PROJET URBAIN EN INTEGRANT LE DEVELOPPEMENT DURABLE

Durée : 1 Jour

Dates : 25 Mars 2017
13 Octobre 2017

Public : Architectes, ingénieurs,
urbanistes, SEM, EPL,
collectivités, élus locaux...

Tarif : 400 €

CONTACT : SADIA MAMERI
01.76.21.58.97

sadia.mameri@eivp-paris.fr

Perspectives globales : notions générales de développement durable. Les principes de durabilité. La vision. Le backcasting depuis des principes. Processus de planification stratégique ABCD :

- A Langage commun autour du développement durable et de la vision à atteindre.
- B Cartographie et analyse des activités actuelles.
- C Brainstorming de toutes les solutions possibles, des plus basiques aux plus innovantes, des plus petites aux plus importantes.
- D Hiérarchisation des actions. Les 3 questions stratégiques. Planification des actions à court, moyen et long terme en fonction des ressources allouées au projet.

L'ensemble du processus sera illustré par des exemples concrets et des retours d'expérience de collectivités et d'entreprises qui ont utilisé cette méthode (Whistler, Portland, Curitiba, éco-municipalités, Carillon, Interface, Terasen)

Le cas d'étude sera choisi par les participants.

Opérations d'aménagement et mise en œuvre des PLU : Quels critères de programmation urbaine pour 2017, 2017, 2017 ?

Durée : 1 Jour

Dates : 17 Juin 2017
18 Novembre 2017

Public : Elus et cadres prescripteurs des services techniques, d'aménagement et de développement économique

Tarif : 400 €

CONTACT : SADIA MAMERI
01.76.21.58.97

sadia.mameri@eivp-paris.fr

PLU, PLH et Contrats de Développement en Ile-de-France : méthodes et outils des prescripteurs de l'aménagement.

En Ile-de-France, la Société du Grand Paris et son projet de soixante-douze gares accentuent les facteurs d'incertitude

Clarifier sa grille de priorités du PLU à concrétiser

Ordonner ses critères de programmation urbaine. Constituent une démarche de base pour piloter l'action publique dans cette phase d'incertitude.

Seront traités les enjeux de l'immobilier d'affaires et de logement ainsi que les enjeux spécifiques de Paris Métropole du point de vue des déplacements

Une douzaine de fiches pratiques sera remise aux participants

La diversité des configurations sera abordée au travers d'études de cas symptomatiques des questions actuelles

REUSSIR LA CONCEPTION ET LA MISE EN ŒUVRE D'UN APPEL A PROJET

Durée : 3 Jours

Dates : 9 au 10 mai 2017

Public: Responsables et chargés de mise en œuvre d'appels à Projets Organismes publics ou privés

Tarif : 750€

Cette formation vous permettra de disposer d'une méthode robuste, applicable et efficace, pour concevoir et mettre en œuvre des appels à projets visant à financer totalement ou partiellement des projets de recherche, innovation, formation, actions culturelles, actions sociales, etc.

Les éléments de base que doit contenir un document d'AAP :

Etre clair sur le contexte et les objectifs

Modalités de gestion des dossiers déposés à l'AAP

Le calendrier : gestion des dates, choix entre vagues successives ou AAP permanent...

Critères de recevabilité, d'éligibilité et de sélection

La procédure de sélection, management des jury et experts, faciliter l'expertise...

Les aspects financiers

La communication générale

La communication individuelle

La gestion de projet de l'AAP : points étapes, tableaux de bords, retour d'expérience, gestion de crise, bilans aux financeurs...

Liste des documents clefs à rédiger

Cas particuliers : AAP à plusieurs niveaux,...

La formation s'appuiera sur l'étude d'un cas pratique illustrant chaque point et la cohérence globale nécessaire.

Les participants pourront proposer des cas concrets à traiter collectivement

ESPRIT SYSTÈME ET GENIE URBAIN

Durée : 3 Jours

Dates : 16 au 18 Mars 2017

Public: Responsables et chargés de mise en œuvre d'appels à Projets Organismes publics ou privés

Tarif : 750€

CONTACT : SADIA MAMERI
01.76.21.58.97

sadia.mameri@eivp-paris.fr

Qualités du système et du génie urbain ?

Mettre en œuvre un système

Pratiques / usages / métiers : Pluridisciplinarité et dimension sociale incontournables en Génie urbain

Les interactions entre constituants du système

Innovation /Hybridation et performances

Compréhension du besoin

Cycle de vie d'un « produit » (bâtiment...), d'un « territoire » (une ville, agglomération, ...) Elaboration des exigences (chartes, cahiers des charges....) et éco-responsabilité

Co-construction en génie urbain : avantages et inconvénients réciproques et partagés

Exercice pratique à partir d'une question d'un intervenant

L'art, la créativité au service de l'esprit système et du génie urbain

MOTILITE / MOBILITE

Concepts de mobilité globale et de motilité

Question de la mobilité / Motilité / urbanité

Du transport à la mobilité globale - Le transport comme requalification d'un quartier, des nœuds, réseaux - Passer de l'exclusion à l'inclusion globale (sociale, économique, culturelle, relationnelle, numérique, générationnelle, de sexe)

Le besoin de Mobilité en milieu urbain : pour qui ? pour quoi ? pourquoi ? quoi ? avec quoi, comment ?

La Haute Qualité Environnementale (HQE), ensemble d'objectifs posés au moment de la conception, prenant en compte les trois enjeux du développement durable : environnementaux, sociaux et économiques, durant le cycle de vie du bâtiment

Repenser l'accessibilité globale inclusive (urbaine, économique, éducative, ...) comme opportunité de connaissance et reconnaissance des territoires et des hommes pour une diversité intégrée

Le besoin de Mobilité en milieu urbain : pour qui ? pour quoi ? pourquoi ? quoi ? avec quoi, comment ?

La Haute Qualité Environnementale (HQE), ensemble d'objectifs posés au moment de la conception, prenant en compte les trois enjeux du développement durable : environnemental, social et économique, durant le cycle de vie du bâtiment

CHANGEMENTS DES COMPORTEMENTS ET ACTEURS

Synergie information / énergie / services/lieux ouvrir des champs d'expériences, d'intelligence, d'innovations dans les services, les lieux, les énergies, l'information

Nouveaux métiers, nouveaux services

Durée : 3 Jours

Dates : 20 au 22 Juin 2017

Public: Elus locaux en charge de l'urbanisme, Architectes, Ingénieurs, Administratifs, Financiers, Juristes, Collectivités Territoriales Organismes publics et privés

Tarif : 750€

CONTACT : SADIA MAMERI
01.76.21.58.97

sadia.mameri@eivp-paris.fr

SYSTEMES DE MEDIATION ET SECURITE

Durée : 2 Jours

Dates : 22 au 23 Septembre 2017

Public: Elus locaux en charge de l'urbanisme, Architectes, Ingénieurs, Administratifs, Financiers, Juristes, Collectivités Territoriales Organismes publics et privés

Tarif : 550€

CONTACT : SADIA MAMERI
01.76.21.58.97

sadia.mameri@eivp-paris.fr

Identifier les méthodes, outils porteurs de ces valeurs d'écoresponsabilité

La médiation et ses méthodes : témoignage d'un médiateur sur son métier :
Cadre juridique et critères de choix de la médiation

Préparer le cadre de la médiation
Définir les engagements des partis et du médiateur
Etude de cas vécue par un participant sur des conflits au sein de son milieu professionnel : quelle application minimum possible pour la sécurité ?

Ouvrir à la reconnaissance et développer ses qualités de médiateur

Partir des besoins fondamentaux de la pyramide de Maslow et dépasser les comportements d'agression et de manipulation

Développer ses qualités de médiateur

Travaux pratiques

Mise en situation dans un contexte d'insécurité, développer son assertivité et son écoute active

Mise en œuvre de la médiation

Travaux pratiques : mise en situation de médiations filmées

Prévenir les conflits, la sécurité avec les outils de la médiation
La médiation un outil de management global de la sécurité
Développer la valeur inclusive reliant l'identité et l'identité collective

TRAVAILLER ENSEMBLE

Durée : 2 Jours

Dates : 17 au 18 Octobre 2017

Public : Elus locaux en charge de l'urbanisme, Architectes, Ingénieurs, Administratifs, Financiers, Juristes, Collectivités Territoriales Organismes publics et privés

Tarif : 550€

CONTACT : SADIA MAMERI
01.76.21.58.97

sadia.mameri@eivp-paris.fr

Travailler ensemble, une expérience à vivre

Travail sur les postures et la dynamique de groupe. **Sortir des stéréotypes pour s'ouvrir au « faire ensemble »**

Les attracteurs d'énergies et générateurs d'un espace de perception partagée, d'intelligence collective ?

Exercice pratique à partir de l'expérience de Toulouse
Mouvement, fluidité, partage et intelligence collective

Qualité du facilitateur d'énergie

L'architecture de l'énergie individuel, du groupe : question du « système à faire »

Une démarche systémique, un processus relationnel, d'interactions dynamiques

Le *magic number* de George A. Miller

Le Système Projet : finalité, organisation, interactions ; travailler ensemble

Phases d'un Projet

Exigences, phases du projet : travailler ensemble

APPREHENDER ET GERER LA COMPLEXITE TERRITORIALE

Approche systémique, pratique du territoire et outils de simulation informatiques

Durée : 2 Jours

Dates: 24 au 25 Novembre 2017

Public: Elus locaux en charge de l'urbanisme, Architectes, Ingénieurs, Administratifs, Financiers, Juristes, Collectivités Territoriales Organismes publics et privés

Tarif : 550€

CONTACT : SADIA MAMERI
01.76.21.58.97

sadia.mameri@eivp-paris.fr

L'approche systémique et le système territorial

Présentation de l'approche systémique

Définition du système territorial et des différents champs concernés (aménagement, écologie, santé, mobilité, etc.)

Exemples d'application de l'approche systémique au territoire

Présentation de la Dynamique des Systèmes

De la théorie des systèmes à la Dynamique des Systèmes

Concepts clés de la modélisation

La démarche de projet

Application de l'approche systémique à une démarche de projet : le cas d'un territoire *fragilisé* ciblé par la politique de la ville

Représentations du système territorial et modélisation

Présentation d'un modèle de simulation systémique appliqué au territoire

Débat et partage d'expériences avec les participants : Comment gérer la complexité des territoires et apprendre à *faire ensemble* ?

INTEGRER LA PROSPECTIVE-ACTION DANS LES PROCESSUS DE DECISION

Durée : 2 Jours

Dates: 4 au 5 Avril 2017

Public: Elus locaux en charge de l'urbanisme, Architectes, Ingénieurs, Administratifs, Financiers, Juristes, Collectivités Territoriales Organismes publics et privés

Tarif : 550€

CONTACT : SADIA MAMERI
01.76.21.58.97

sadia.mameri@eivp-paris.fr

Comprendre la prospective –action

La prospective dans un contexte de crise économique et sociale ?
La gestion de la démarche prospective dans une organisation (lignes méthodologiques)

Définitions et bénéfices potentiels de la prospective

L'interaction entre prospective et action (code, usages, pratiques) ? Un outil de management durable ?

Mise en situation, à partir d'un cas concret des participants « Elaborer sa prospective-action » (méthode Disney)

La crédibilité d'une démarche expérimentale, « compréhensive » chemin faisant » et dynamique ?

Les questions au service de la prospective-action.
L'appropriation de la prospective
L'homme et la prospective

L'enseignement sera enrichi par l'intervention de professionnels, praticiens et décideurs

(Intervenants envisagés couvrant défense, transport, politique urbaine, recherche, santé)

REUSSIR UNE « DSP » ET EN ASSURER LE CONTROLE

Durée : 2 Jours

Dates: 17 au 18 Novembre 2017

Public: Responsables et chargés de mise en œuvre d'appels à Projets Organismes publics ou privés

Tarif : 550€

CONTACT : SADIA MAMERI
01.76.21.58.97

sadia.mameri@eivp-paris.fr

- Les étapes préliminaires au lancement de la procédure de passation des DSP
- Décrypter les enjeux financiers réels et définir la qualité attendue
- La sélection des candidats et l'envoi du DCE
- L'analyse des offres et le choix du candidat
- Comment s'approprier les différents outils du contrôle
- Comment définir et utiliser efficacement les indicateurs
- Les acteurs du contrôle de l'exécution du contrat Comment gérer la relation avec le prestataire

Ce module de formation sera illustré par des retours d'expériences

L'enseignement sera enrichi par l'intervention de professionnels, praticiens de la gestion de services délégués (grands délégataires) et de fonctionnaires ayant exercé des responsabilités dans les procédures de passation des DSP et dans les fonctions de contrôle de celles-ci.)

L'interactivité est de mise; les stagiaires seront incités à confronter les apports de connaissance avec leurs expériences ou questionnements

La formation s'appuiera sur l'étude de cas pratiques et des retours d'expériences avec des praticiens des DSP (publics et privés).

MANAGEMENT DU RISQUE ET GESTION DES A PRIORI

Durée : 2 Jours

Dates: 29 au 30 Septembre 2017

Public: Responsables et chargés de mise en œuvre d'appels à Projets Organismes publics ou privés

Tarif : 550€

CONTACT : SADIA MAMERI
01.76.21.58.97

sadia.mameri@eivp-paris.fr

Management du risque

Gestion (ou Management ?) des risques

Exercice : qu'est-ce qu'un risque ? Quelles sont ses deux composantes ?

Le caractère bidimensionnel du risque

L'attendu, le réalisé, la non-conformité

Le caractère systémique du risque

Les trois points de vue (Pyramide de James Martin) : opérationnel, fonctionnel, organique

Le processus de management du risque – les normes en vigueur

Management du risque et a priori

Représentations courantes utilisées dans le champ de la maîtrise des risques

Contexte usuel dans lequel interviennent les a priori

Les justifications et avantages, les limites et discussion et les croyances culturelles

Le risque, les outils, les techniques et la rationalité

Les marges de progrès

Travail en groupe à partir d'un cas pratique

DEFINITION ET OBJECTIF DE LA MAINTENANCE DANS LE BATIMENT

Durée : 1 Jour

Dates: 29 Avril 2017
26 Novembre 2017

Public: Responsables et chargés de mise en œuvre d'appels à Projets Organismes publics ou privés

Tarif : 400€

CONTACT : SADIA MAMERI
01.76.21.58.97

sadia.mameri@eivp-paris.fr

Définition et enjeux (entretien, dépannage, maintenance).

Objectifs de la maintenance (génériques, techniques, financiers).

Différentes catégories de biens concernées (inventaire).

Les définitions.

Les différents types de maintenance (préventive, conditionnelle, corrective)

Les niveaux de maintenance (conduite, contrôle, petit entretien, maintenance).

Les indicateurs (taux de disponibilité, MTBF, taux de défaillance).

La gestion économique de la maintenance (cout direct, cout indirect), la non maintenance.

Expression des besoins de maintenance (inventaire, objectifs, taux de criticité).

Les règles de la maintenance sous traitée.

Gestion des contrats, planification des opérations ; traçabilité ; historique des événements ; rapport annuel d'activité.

GENERALITES DU BATIMENT

Durée : 2 Jours

Dates : 6 au 7 Juin 2017

Public : Tous Publics

Tarif : 550€

Comprendre le bâtiment, mode constructif, bois, métallique, béton, pierre

Gros œuvre : fondations, murs porteurs, planchers, toitures

Second œuvre : cloisons et doublages, électricité, plomberie, menuiseries intérieures et extérieures, revêtements de sol

Equipements techniques : chauffage, ventilation

Usages du bâtiment, diagnostics techniques

- Comprendre un projet technique (plan d'architecte, de structures, d'équipements)
- Estimation financière d'un projet, en neuf et en réhabilitation d'après son diagnostic
- Comprendre les normes labels et référentiels du bâtiment

CONTACT : SADIA MAMERI
01.76.21.58.97

sadia.mameri@eivp-paris.fr

Les typologies, catégories de bâtiments et obligations attachées

- ERP, bureaux, logements
- Diagnostics techniques (amiante, thermique, etc.)
- Obligations juridiques liées à l'usage du bâtiment
- Impact des normes sur la maintenance du bâtiment

ORGANISATION PILOTAGE ET COORDINATION DE CHANTIER DE SECOND OEUVRE

Durée : 2 Jours

Dates : 26 et 27 Mai 2017

Public : Tous Publics

Tarif : 550€

Analyser les tâches élémentaires portant sur les études d'exécution et les travaux, de déterminer leurs enchaînements ainsi que leur chemin critique par des documents graphiques

Organiser le déroulement de la période de préparation de chantier:

Planning enveloppe, planification et coordination des études d'exécution et des travaux.

Piloter et Coordonner l'exécution des travaux : Mesure de l'avancement des travaux, des ressources et moyens, analyse des écarts, recalage du planning.

Organiser les opérations préalables à la réception des travaux :

Planification, pilotage et coordination des opérations de réception.

Conduire et animer les réunions de pilotage et de coordination.

CONTACT : SADIA MAMERI
01.76.21.58.97

sadia.mameri@eivp-paris.fr

GEOTECHNIQUE

Durée : 2 Jours

Dates: 28 au 29 novembre 2017

Public: Tous Publics

Tarif : 550€

CONTACT : SADIA MAMERI
01.76.21.58.97

sadia.mameri@eivp-paris.fr

Les éléments constitutifs du sol

Les problèmes typiques
La géotechnique : les attentes
La géotechnique : les moyens
La classification des sols pour le BTP
La géotechnique : les ouvrages
Les fondations superficielles
Les fondations profondes

2 cas d'études de fondations en présence de carrières

Usages du bâtiment, diagnostics techniques

Comprendre un projet technique (plan d'architecte, de structures, d'équipements)

Estimation financière d'un projet, en neuf et en réhabilitation d'après son diagnostic

Comprendre les normes labels et référentiels du bâtiment.

REALISATION D'INFRASTRUCTURES DE CAPTEUR SUR AEROPORT

Durée : 4 Jours

Dates: Nous consulter

Public: Tous Publics

Tarif : 800€

CONTACT : SADIA MAMERI
01.76.21.58.97

sadia.mameri@eivp-paris.fr

Mission de maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'œuvre : identifier le rôle et les responsabilités de chacun

Cadre réglementaire de la commande publique et mise en application :

Connaître les principes de la commande publique, passer les marchés (publicité, mise en concurrence) connaître les spécificités des marchés de maîtrise d'œuvre et des marchés de travaux, assurer le suivi et réceptionner les travaux

Cadre réglementaire du domaine aéronautique :

identifier les particularités et les contraintes imposées sur le domaine aéronautique
Conduite du chantier : assurer le bon déroulement des travaux et les contrôler

Génie civil

Le cadre de référence : acquérir le vocabulaire, connaître les documents de références (DTU,

Les ouvrages de génie civil (tranchées, massifs, ...) : exprimer les besoins et élaborer un cahier des charges, définir les spécifications intégrant les contraintes d'exploitation (démontage, vieillissement ...)

Les notions de « géo- référencement » (relevés GPS, plots de repérage sur terrain)

Génie électrique

Le génie électrique

Le cadre de référence : connaître la réglementation et les documents de référence e (normes et recommandations)

Connaissances générales en électricité et électronique : savoir exprimer les besoins et élaborer un cahier des charges, réaliser une installation simple, contrôler et réceptionner un installation

ENJEUX DE LA RSE POUR LES ENTREPRISES ET LES COLLECTIVITES

Durée : 1 Jour

Dates: 16 juin 2017
14 novembre 2017

Public: Responsables et chargés
de mise en œuvre d'appels à
Projets Organismes publics ou
privés

Tarif : 400

CONTACT : SADIA MAMERI
01.76.21.58.97

sadia.mameri@eivp-paris.fr

POURQUOI

Les valeurs du Développement Durable
Mise en cohérence de la stratégie d'entreprise

COMMENT

L'identification et l'anticipation des risques éthiques
Le rôle des parties prenantes pour améliorer la performance globale
La compréhension des évolutions du cadre juridique et des normes
internationales

AVEC QUI ?

Évolution de l'organisation
Extensions stratégiques

PREPARATION AU CONCOURS EXTERNE D'INGENIEUR TERRITORIAL 2017

Durée : 15 Jours

Dates: Nous Consulter

Public: Aménageurs, Managers territoriaux. Cadres A de la Fonction Publique Territoriale ou équivalent. Architectes, Architectes-Paysagistes, Urbanistes

Tarif : 1500€

CONTACT : SADIA MAMERI
01.76.21.58.97

sadia.mameri@eivp-paris.fr

Epreuve écrite

« L'épreuve a pour objet de vérifier l'aptitude du candidat à exercer ses fonctions au sein d'une collectivité territoriale. Cette épreuve consiste, à partir de l'analyse d'un dossier remis au candidat, en la rédaction d'une note tenant compte du contexte technique, économique ou juridique lié à ce dossier. Celui-ci porte sur la spécialité choisie par le candidat au moment de son inscription. »

Préparation à l'épreuve orale

Un entretien permettant d'apprécier les connaissances et les aptitudes du candidat. Cet entretien porte, dans un premier temps, sur des questions sur l'une des options, choisie par le candidat lors de son inscription, au sein de la spécialité dans laquelle il concourt.

L'entretien vise ensuite à apprécier l'aptitude du candidat à s'intégrer dans l'environnement professionnel au sein duquel il est appelé à exercer ainsi que sa capacité à résoudre les problèmes techniques ou d'encadrement les plus fréquemment rencontrés par un ingénieur.

(Durée totale de l'entretien : 40 minutes, réparties en quinze à vingt minutes pour chacune des deux parties de celui-ci)

Déroulement de la formation

Début des cours janvier 2017

REFECTION DE VOIRIE

Durée : 1 Jour

Dates: 1^{er} avril 2017
4 octobre 2017

Public : tout publics

Tarif : 400 €

CONTACT : SADIA MAMERI
01.76.21.58.97

sadia.mameri@eivp-paris.fr

Les structures parisiennes (1h45)

Standardisation des structures parisiennes

- les chaussées pavées
- les chaussées neuves
- les chaussées asphaltées
- les chaussées en béton

Les trottoirs

- les trottoirs asphaltés
- les trottoirs en matériaux modulaires

Les matériaux utilisés (1h45)

- les matériaux non traités
- les matériaux traités aux liants hydrauliques
- les matériaux traités aux liants hydrocarbonés
- les matériaux modulaires

La mise en œuvre (1h45)

- les matériaux non traités
- les matériaux traités aux liants hydrauliques
- les matériaux traités aux liants hydrocarbonés
- les matériaux modulaires

Les contrôles qualité (1h45)

Les matériaux non traités

- les matériaux traités aux liants hydrauliques
- les matériaux traités aux liants hydrocarbonés
- les matériaux modulaires

LES FERMETURES DE BÂTIMENT

Objectif du cours

La formation apporte les connaissances nécessaires pour :

- s'approprier les différentes technologies des fermetures installées dans un bâtiment,
- La réglementation et les normes applicables qui régissent la construction, l'installation, les vérifications obligatoires et contrats de maintenance,
- Les différents types de maintenance, la gestion des contrats
- Responsabilité en cas de non respects des règles de maintenance
- Le contrôle d'accès (les matériels cartes, badges, clés, portes, sas, tripodes)

Programme du cours

La technologie

Présentation des différentes technologies pour les fermetures du bâtiment (les arceaux, les barrières manuelles ou à chaînes, les barrières automatiques, les portes piétonnes, les portes et portails automatiques, les rideaux métalliques, la porte coupe-feu, etc.).

La réglementation

-Les règles de sécurité des portes automatiques de garage fixées par la réglementation.

-La norme NF EN 13241-1 destinée à servir de référentiel dans le cadre de la directive 89/106/CEE « Produits de construction », qui depuis le 1er juillet 2013 est remplacée par le règlement (UE) n° 305/2011.

-La déclaration de conformité et le marquage CE (règlement 305/2011).

-Les directives n° 2006/42/CE « Machines » ; 2004/108/CEE « Compatibilité électromagnétique » ; 2006/95/CE « Basse tension ».

-Les autres normes (relatives à la terminologie, aux aspects mécaniques, à la sécurité d'utilisation et d'installation).

L'exploitation du bâtiment

-Les contrats de maintenance des fermetures (dépannage et entretien selon la réglementation en fonction des différents types d'immeubles).

-La périodicité des visites de maintenance et les vérifications obligatoires.

-Le carnet d'entretien.

L'environnement

Les entreprises de maintenance doivent s'inscrire dans le cadre d'une démarche environnementale volontaire : analyse des principaux paramètres

Conclusion du séminaire.

L'ensemble de la formation sera illustré par des études de cas et retours d'expériences en interaction avec les stagiaires

Durée : 1 Jour

Dates: 4 avril 2017
8 novembre 2017

Public: Propriétaire du patrimoine Immobilier,
Gestionnaires de patrimoine immobilier
Responsable technique de patrimoine Immobilier, syndic de co-propriétés
Membres de conseils syndicaux
Responsables de services, ingénieur
Ou technicien

Tarif : 400 €

CONTACT : SADIA MAMERI
01.76.21.58.97

sadia.mameri@eivp-paris.fr

L'ARCHITECTURE DU SIG: BASES DE DONNÉES GÉOGRAPHIQUES ET CARTOGRAPHIE

Durée : 1 Jour

Dates: Nous consulter

Public : Maîtres d'ouvrage, Gestionnaires de patrimoine, maîtres d'œuvre, bureau d'urbanisme, bureau d'étude responsables de chantier...
Niveau 1

Tarif : 400 €

CONTACT : SADIA MAMERI
01.76.21.58.97

sadia.mameri@eivp-paris.fr

Travail exploratoire sur un projet de carte (modèle fourni)

- Concept et vocabulaire «logiciel»
- Étude d'une carte et initiation à la sémiologie cartographique
- Comprendre le système liant le dessin au tableau de données

Application: À plusieurs échelles exploiter des données, travailler leur symbologie, renseigner et exporter des cartes.

Réalisation d'un projet de carte

- Concept et pratique du géoréférencement
- Interroger, exploiter et créer de nouvelles des données graphiques et tabulaires
- Organiser les fichiers sources, organiser sa saisie, exporter un modèle de carte

Application: Produire des nouvelles cartes

LA FABRIQUE DE DONNÉES GÉOGRAPHIQUES: GÉO RÉFÉRENCER, GÉOCODER, DESSINER, RENSEIGNER ...

Durée : 1 Jour

Dates: Nous consulter

Public : Maîtres d'ouvrage,
Gestionnaires de patrimoine, maîtres
d'œuvre, bureau d'urbanisme, bureau
d'étude responsables de chantier...
Niveau 2

Tarif : 400 €

La production de nouvelles données SIG, les exploiter dans un projet de carte

- Organiser une production en SIG, la notion de métadonnée
- Comprendre les fichiers *table*, interpoler et fabriquer de nouvelles données, le géotraitement,
- La question du géoréférencement, les différents systèmes de coordonnées et de projections

Application: communiquer un projet avec des cartes multi échelle, matricer des modèles

Conception et enrichissement de données SIG, format d'échange

- Le dessin de nouvelles données en SIG, l'enrichissement de table, géocodage
- Exploiter des fichiers DAO, des fichiers image... comprendre les différents formats d'échange
- Les outils de transformations

Application: À partir de son modèle de carte, sur un même thème, produire un catalogue sur plusieurs territoires

CONTACT : SADIA MAMERI
01.76.21.58.97

sadia.mameri@eivp-paris.fr

LA 3D EN SIG, VOLUMÉTRIE TERRITORIALE, VOLUMÉTRIE CONCEPTUELLE

Durée : 1 Jour

Dates: Nous consulter

Public : Maîtres d'ouvrage,
Gestionnaires de patrimoine, maîtres
d'œuvre, bureau d'urbanisme, bureau
d'étude responsables de chantier...
Niveau 3

Tarif : 400 €

CONTACT : SADIA MAMERI
01.76.21.58.97

sadia.mameri@eivp-paris.fr

Construire et enrichie le socle d'un territoire de projet / visualiser en 3D

- Les modélisations numériques de terrain (MNT-format vectoriel et format image) et les critères d'exploitation / représentation: la pente, l'ensoleillement, les courbes de visibilité
- Le drapé de données: bâti, réseaux de mobilité, hydrographie, mode d'occupation des sols...
- Notion de scène, export d'image fixe en faisant varier les angles de vues et la temporalité de la scène

Application: Produire des scènes (ou image 3D) d'un territoire.

La 3D conceptuelle / modélisation de différents composantes d'un territoire

- Exploitation de données tabulaires INSEE et des polygones IRIS sous Arc Map
- Projection et représentation volumétrique de données quantitatives: poids de population, caractéristique de l'habitat, équipement territorial...
- Exploitation de graphes sous Arc Map correspondants aux visuels créés

Application Produire un catalogue de Scènes en 3D conceptuelle renseignant un territoire.

Dynamique de croissance urbaine

Durée : 1 Jour

Dates: 13-14 avril 2017 ou
22-23 novembre 2017

Public : - aux cadres des collectivités territoriales en charge des politiques publiques territoriales
- aux cadres des services de l'Etat
La formation ne nécessite pas de pré requis (informatique ou mathématique).

Tarif : 400 €

CONTACT : SADIA MAMERI
01.76.21.58.97

sadia.mameri@eivp-paris.fr

- **Objectifs :**
- Aborder la dynamique de croissance urbaine
- Comprendre les phénomènes d'urbanisation et acquérir une grille de lecture urbaine
- Identifier les paramètres intervenant dans le métabolisme urbain et positionnant le projet urbain comme un système dynamique multi acteurs
- Comprendre les ressorts de la modélisation du système urbain
-
- - Sensibiliser les participants à l'approche systémique et aux concepts clés de la **Dynamique des Systèmes**
- - Appliquer la systémique comme support pédagogique à une **démarche de projet territorial partagé**
- - Identifier des clés pour appréhender la **complexité du métabolisme urbain**
- - Expérimenter un **outil informatique de simulation de programmation urbaine durable**, dans le cadre d'exercices sur les jeux d'acteurs, s'appuyant sur un logiciel de simulation dynamique
- - Aborder le mode de fonctionnement des familles d'acteurs dans le cadre de **médiations urbaines** visant le partage de la valeur.

Les participants sont invités à se munir d'un **ordinateur portable** pour la formation

INTERVENANT M. V. Gacogne M. M. Fanni

« DAUCEQ »

Diplôme d'Aménagement Urbain, Construction Durable et Eco-quartier

Diplôme d'établissement de niveau I

- La formation DAUCEQ couvre le champ de l'aménagement urbain prenant en compte les notions de partage et de limites de l'espace public, des réseaux, de la répartition entre la maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'œuvre urbaine dans l'acte de construire et d'aménager.
- **Elle forme de futurs professionnels de la ville durable avec des compétences dans la construction, les éco-quartiers et les aménagements de demain.**
- Dauceq est un programme de formation qui se déroule sur un an avec 300 heures de cours (face à face pédagogique), en cours du soir et le samedi, 50 heures de projet tutoré et d'une période d'immersion professionnelle de 6 mois en entreprise,
- La validation du diplôme est réalisée par un jury composé d'experts et de professionnels.

Profil des candidats

- **Etre titulaire d'un Master 1 ou d'un bac +3 avec une expérience professionnelle d'au moins 3 ans**
- Ouvert à tous les professionnels répondant aux critères de sélection.
- Accessible aux personnes en reconversion ou requalification professionnelle.
- Reconnu pour postuler à une inscription aux Mastères Spécialisés de l'EIVP.

Les débouchés professionnels

- Services publics au sein de collectivités territoriales ou dans les sociétés d'économie mixte en position de maître d'ouvrage
- Services publics au sein de collectivités territoriales ou dans les sociétés d'économie mixte en position de maître d'œuvre
- Cabinet d'architecture et/ou bureaux d'études d'ingénierie
- Entreprises participant à l'élaboration, à la construction, à l'aménagement d'immeubles, de sites ou de quartiers dans le cadre de stratégie de développement durable
- Qualification ou requalification professionnelle de techniciens ou responsables dans des entreprises intervenant dans les filières de développement durable

Durée : 1 an

Sélection sur dossier et entretien de motivation

Renseignement et contact : Sadia Mameri : sadia.mameri@eivp-paris.fr

Site internet : DAUCEQ

MS : URBANTIC

Mastère Spécialisé en Génie Urbain et Technologies de l'information

Co-habilité avec l'École des Ponts ParisTech

L'EIVP et l'École des Ponts ParisTech proposent un **Mastère Spécialisé en Génie urbain et technologies de l'Information**, dénommé « **URBANTIC** ».

Un label de qualité de la Conférence des Grandes Écoles

Les **technologies de l'information et de la communication (TIC)** révolutionnent l'approche de l'aménagement urbain, forme à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication dans la gestion et le management des villes.

Elles sont devenues un nouveau support d'aide à la décision par :

- l'intégration des nouvelles méthodes de **gestion des villes** inhérentes aux nouveaux outils disponibles,
- la prise en compte de la **modélisation 3D** des villes et l'apport des TIC (géolocalisation et géoanalyse des territoires),
- une meilleure gestion des ressources énergétiques dans la ville avec la **gestion des déchets**,
- l'adaptation des systèmes de transport et de mobilité dans la ville,
- l'apport des **Systèmes d'Information Géographiques (SIG)** dans la prédiction et la gestion efficaces des risques (naturels et artificiels) et de la résilience des villes.

Le MS Urbantic ouvre les professionnels aux nouvelles méthodes de travail (partage des informations, **mise en réseau des données**, etc.) et facilite l'aide à la décision.

Organisation pédagogique

Le Mastère Spécialisé en Génie urbain et technologies de l'information se découpe en deux parties.

- La première, à vocation théorique, est coordonnée par une **équipe pédagogique de l'EIVP et l'École des Ponts ParisTech**.
- **La thèse professionnelle** d'une durée de six mois est réalisée en entreprise sur un sujet validé par les responsables pédagogiques du mastère spécialisé.

Le MS URBANTIC est accessible aux personnes suivantes :

En formation initiale :

À des jeunes ingénieurs ou des titulaires de formations universitaires de niveau master (BAC+5) ou équivalent, aux étudiants francophones qui respectent les mêmes critères de sélection que les étudiants français.

En formation continue :

À des professionnels cherchant à faire évoluer leur carrière ou à s'intégrer dans un service de gestion du développement urbain durable.

Durée : 1 an – 6 mois de cours, 6 mois de thèse professionnelle – Démarrage octobre 2017

Sélection sur dossier et entretien de motivation à partir de janvier 2017

Renseignements et contact : SADIA MAMERI

sadia.mameri@eivp-paris.fr

MS : URBEAUSEP

Mastère spécialisé : Gestion des Eaux Usées et Pluviales

Co habilité avec l'Ecole du Génie de l'Eau de l'Environnement de Strasbourg

Un partenariat pédagogique entre l'EIVP et le Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne – SIAAP

L'objectif :

- **Le MS URBEAUSEP forme des experts des eaux pluviales et des eaux usées**, à la fois sur le plan **national** mais aussi **international**, pour répondre à la complexité croissante des techniques disponibles et à l'exigence accrue de la législation en matière de traitement des eaux.
- **Les impératifs du développement durable des projets d'assainissement ont besoin d'une approche plus intégrée** afin d'améliorer l'efficacité, la productivité et la durabilité des aménagements et des services urbains. Ils doivent prendre en compte des enjeux multiples :
- **Préserver la biodiversité** des milieux aquatiques (l'importance la qualité de la collecte et de l'assainissement dans la protection de la biodiversité)
- **Réinjecter l'énergie dans la ville** (gros consommateurs d'énergie, les systèmes d'assainissement peuvent être aussi source d'énergie)
- **Palier le risque de manque d'eau** (la réutilisation des eaux usées est une solution technologique pour résoudre certaines tensions locales sur les ressources en eau)
- **Renouveler les canalisations et les ouvrages**, insérer les chantiers dans la ville (besoin de compétences en génie urbain : les usines d'assainissement placées dans l'enceinte des villes nécessitent une architecture plus élaborée, mise en place des technologies contre les odeurs, etc)
- **L'objectif de ce mastère spécialisé** est de faire acquérir aux étudiants, l'autonomie de connaissances et de savoir-faire suffisant pour diriger des équipes de spécialistes dans la gestion des eaux usées et pluviales. Ils suivront un parcours complet de formation comprenant les phases de collecte, stockage, transport, traitement et réintégration dans le milieu naturel.
- **Le public : Le MS URBEAUSEP s'adresse à des :**
 - Ingénieurs ou universitaires Bac + 5 de formation scientifique ou technique dans le domaine de l'eau et des déchets
 - Pour les architectes - Pour les titulaires de formations scientifiques et techniques équivalentes

Durée : 1 an – 6 mois de cours, 6 mois de thèse professionnelle– Démarrage octobre 2017

Sélection sur dossier et entretien de motivation à partir de janvier 2017

Renseignements et contact : SADIA MAMERI



CONFERENCE DES
GRANDES ECOLES

sadia.mameri@eivp-paris.fr

Site internet : UREAUSEP

MS : IUS

Mastère spécialisé Integrated Urban Systems

Nouveau : l'EIVP et l'École des Ponts ParisTech proposent un
Mastère Spécialisé en systèmes urbains intégrés, Integrated Urban Systems.

Un label de qualité de la Conférence des Grandes Écoles

L'objectif

Face aux défis énergétiques, environnementaux et démographiques, les villes connaissent un niveau croissant de dysfonctionnements : déshumanisation, engorgement, risque de pénuries de toutes sortes (précarité énergétique, mal-logement, pollution...). Les pouvoirs publics internationaux sont donc à la recherche de solutions urbanistiques innovantes. Or, ces solutions ne peuvent être conçues que par des professionnels maîtrisant les grandes spécialités de l'aménagement urbain, et leurs interactions. Le but de la formation est de donner les moyens d'acquérir une combinaison de savoir-faire indispensables à ces profils très recherchés.

Il est organisé sous un format "exécutif" en alternance, destiné à des professionnels en exercice, à raison d'un module par mois pendant un an.

Des projets en équipe, dont certains à partir de commandes réelles, constituent la colonne vertébrale de la formation.

La langue d'enseignement sera l'anglais.

Atouts

La vision systémique de la ville

L'intégration d'une démarche d'innovation et d'approches collaboratives

La visée internationale

L'étroit partenariat avec les professionnels du secteur

L'expérience et la diversité des participants représentant les différents acteurs de la filière

Une formation diplômante, en alternance proposée par une association de deux Grandes Écoles.
exploitant, directeur de synthèse.

Vos perspectives professionnelles

Les compétences acquises permettront aux participants d'intervenir en collectivités, en bureaux d'études ou en entreprises, dans le cadre de projets de développement de produits ou de services liés à l'aménagement urbain.

Les candidats doivent être titulaires d'un diplôme Bac + 5 ou d'un diplôme Bac + 4, accompagné d'une expérience professionnelle.

Sélection sur dossier et entretien de motivation

PROCHAINE RENTREE JANVIER 2017

Thierry Simoulin

Directeur du Mastère Spécialisé

École des Ponts ParisTech

Thierry.simoulin@ponts.org



Etre diplômé de l'EIVP par la VAE

Validation des Acquis de l'Expérience

L' EIVP s'inscrit dans le dispositif de la Validation des Acquis par l'Expérience.

Vous pouvez ainsi déposer une demande de VAE en vue d'obtenir les diplômes **de l'EIVP**.

- **Qu'est-ce que la VAE ?**

La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) est une voie d'obtention des diplômes ouverte par la loi de modernisation sociale du 17 janvier 2002.

- Elle permet la **reconnaissance par un diplôme des acquis constitués du fait de son expérience dans la vie active.**
- Mais **l'obtention du diplôme n'est pas automatique.** Elle passe par un processus défini, dans le cadre de la loi, par chaque établissement d'enseignement supérieur.
- La VAE offre à ceux qui sont entrés tôt dans la vie active, une nouvelle chance d'accéder à une certification en reconnaissant les compétences acquises par le travail. Elle évite aux personnes désirant se qualifier de réapprendre des savoirs déjà maîtrisés dans leur activité. Elle facilite la formation tout au long de la vie.

- **À qui s'adresse-t-elle ?**

Tout le monde a droit à la reconnaissance de son expérience :

- Salariés,
- Non salariés,
- Demandeurs d'emploi indemnisés ou non.
- **La seule condition requise est d'avoir exercé une activité d'une durée de trois ans au minimum en rapport avec le contenu du diplôme visé.**

- **La procédure de VAE**

- **Que valide-t-on ?**

- Que votre expérience vous a permis d'acquérir les connaissances, compétences et capacités pouvant justifier de l'obtention du titre d'ingénieur diplômé de l'EIVP.

- **Qui valide ?**

- Les acquis du fait de votre expérience sont appréciés par un Jury VAE sur la base d'un dossier que vous devrez constituer et lors d'un entretien.
Ce Jury est composé d'enseignants et de professionnels

CONTACT : SADIA MAMERI

sadia.mameri@eivp-paris.fr



Des formations qui répondent à vos besoins

L'EIVP élabore des stages « sur mesure » pour répondre aux besoins spécifiques des entreprises.

La formation intra-entreprise est souvent une solution courte et efficace pour des projets de formation spécifiques et innovants.

Les entreprises qui travaillent dans le domaine du génie urbain savent qu'il est important d'être réactif aux évolutions technologiques, juridiques et administratives. Le besoin de formation spécifique, adapté aux contraintes internes de l'entreprise nécessite une réponse juste en terme de formation.

Nous sommes à votre disposition pour répondre à vos demandes et mettre en place des stages de formation « sur mesure » tenant compte de vos besoins particuliers en termes d'objectifs et de contenus. Vous pouvez obtenir une plus grande flexibilité en jouant sur plusieurs paramètres : la durée, la date de programmation, le lieu, le contenu et la forme pédagogique avec ou sans validation des connaissances.

Une organisation rigoureuse

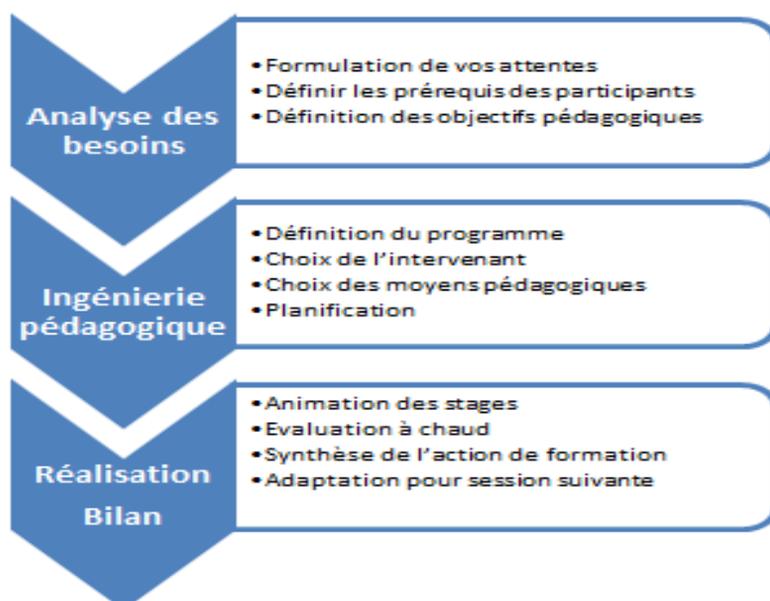
L'EIVP se charge d'organiser, de suivre et de s'assurer du succès du bon déroulement de vos formations en intra. Nous sommes votre interlocuteur privilégié tout au long du processus, depuis la rédaction du cahier des charges jusqu'à l'évaluation des résultats.

Des experts à votre service

Vos demandes d'intra sont étudiées par notre équipe pédagogique qui choisit les intervenants les plus appropriés et précise le programme.

Toutes les formations proposées dans notre catalogue peuvent être adaptées à vos besoins pour des actions intra-entreprises spécialisées

Pour toutes informations :
sadia.mameri@eivp-paris.fr



FINANCER SA FORMATION

Le droit à la formation est un droit fondamental ouvert à tous, mais difficile à mettre en œuvre sans avoir un plan de financement adéquat.

Plusieurs dispositifs* existent pour vous permettre d'accéder à ce droit :

Le **Congé Individuel de formation** :

Quels sont les objectifs du congé individuel de formation ?

Qui peut bénéficier d'un congé individuel de formation ?

Quelles sont les démarches à accomplir auprès de l'employeur ?

Qui finance le congé individuel de formation ?

Quels frais peuvent être pris en charge ?

Comment est assurée la rémunération durant le congé individuel de formation ?

Quelles sont les incidences sur le contrat de travail ?

Pour promouvoir et gérer le Congé Individuel de Formation, un réseau national et interprofessionnel paritaire de **FONGECIF** a été mis en place pour répondre directement sur le terrain aux demandes des salariés.

Le **Compte Personnel de Formation**

Qui peut bénéficier du CPF ? (en remplacement du DIF)

A combien d'heures de formation ouvre droit le CPF ?

Les droits acquis au titre du CPF peuvent ils se cumuler ?

Comment le CPF est-il mis en œuvre ?

Comment se déroule la formation ?

Qui prend en charge les frais de formation ?

Que deviennent les droits acquis lors de la rupture du contrat de travail (« portabilité ») ?

Quelles sont les dispositions spécifiques aux salariés en CDD ?

**extrait du site officiel du [Ministère du travail, de la solidarité et de la fonction publique](#). Ces liens sont proposés à titre d'information sans valeur contractuelle.*

Vous pouvez aussi consulter le site www.moncompteformation.gouv.fr pour mieux connaître ces possibilités ou vous rapprocher des organismes de conseils aux personnes (pôle emploi, DRH, etc.)

Conditions générales de vente

Article 1 : Objet

Les présentes conditions s'appliquent à la fourniture par l'EIVP de prestations d'enseignement de Formation Continue organisées et mises en œuvre sous forme de stage inter-entreprise et intra-entreprise.

Ces prestations concernent le perfectionnement ou l'approfondissement des connaissances dans le domaine du Génie Urbain.

Les stages intra-entreprise mis en place pour répondre à des besoins de formation spécifique font l'objet de propositions particulières remises au client.

Article 2 : Inscription

Pour les formations inter-entreprise, les inscriptions peuvent être prises par téléphone, par télécopie ou par courrier électronique.

Cependant, elles ne seront définitives qu'après réception d'un bon de commande ou à défaut de la fiche d'inscription, que vous retrouverez à la fin du catalogue ou en le téléchargement sur notre site internet avec le cachet de l'entreprise et la signature de la personne habilitée à engager la société.

Dès réception de la commande, un accusé de réception est retourné au service gestionnaire de la formation pour transmission à l'intéressé.

Les documents d'information à remettre au stagiaire sont envoyés environ deux semaines avant le début du stage.

Inscription formation intra-entreprise

Pour les formations intra-entreprise, une proposition spécifique ainsi qu'une convention de formation sont établies en 2 exemplaires originaux. La convention devra être retournée datée et signée par les deux parties 15 jours avant le début du stage et porter le cachet de l'entreprise cliente.

Article 3 : Prix des formations

Le prix de ces formations inter-entreprise est indiqué sur les pages du catalogue décrivant les formations.

Pour l'ensemble des formations, le prix comprend :

-La participation aux conférences, cours, travaux pratiques.

Article 4 : convention de formation

En application de la loi 71-575 du 16 juillet 1971, la facture tient lieu de convention professionnelle simplifiée. Des conventions détaillées pourront être établies à la demande du client ou de l'organisme financeur de la formation professionnelle.

Article 5 : Modification, annulation de la commande du fait du client

Pour toute annulation de commande d'une formation inter-entreprise moins de 10 jours ouvrables avant sa date de démarrage, les frais de formation seront dus en totalité. Les annulations doivent être confirmées par courrier ou télécopie. Il demeure possible de remplacer le participant se désistant par une personne ayant le même profil et le même besoin de formation.

En cas d'annulation d'une formation intra-entreprise après signature de la convention ou envoi du bon de commande par le client moins de quinze jours avant le début de la session, des coûts de préparation seront dus. Ils s'élèvent à 25 % du coût total de la formation.

Article 6 – Modification, annulation de la commande du fait de l'EIVP

En cas de force majeure ou lorsque le nombre d'inscrits est insuffisant pour assurer les conditions pédagogiques correctes, l'école se réserve la possibilité d'annuler ou de reporter une session.

Cette décision est prise au plus tard 10 jours avant le début de la formation prévue.

Les participants sont alors prévenus par courrier ou courriel envoyé au responsable de l'inscription.

Un report de participation leur est généralement proposé. Tout report doit être validé par un nouveau bon de commande ou une fiche d'inscription.

En cas d'annulation d'une session sans préavis, pour cause de force majeure, l'EIVP mettra tous les moyens en œuvre pour reprogrammer une nouvelle session. Celle-ci sera proposée en priorité aux participants déjà inscrits.

En cas d'annulation par l'EIVP quelle qu'en soit la cause, les droits d'inscription déjà perçus seront remboursés.

Article 7 : Attestation de stage

L'EIVP délivre une attestation de stage pour chaque inscrit ayant normalement suivi la formation. Elle est adressée à l'issue de la formation au responsable de l'inscription accompagnée de la feuille d'émargement.

Article 8 : Facturation

A l'issue de chaque session, l'EIVP émettra une facture faisant office de convention simplifiée. Cette facture mentionnera :

- La référence de la commande du client
- La désignation des prestations
- Les noms des participants
- Le montant net de taxes (l'EIVP n'étant pas assujetti à la TVA)
- Le mode de paiement (référence du compte à créditer)

FICHE D'INSCRIPTION*

* une fiche par personne

Intitulé de la formation _____

M Mme Mlle

Personne à inscrire : Nom : _____ Prénom _____

Fonction : _____

Entreprise / Organisme : _____

Inscription prise par : _____

Adresse : _____

CP : Ville : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

Adresse de facturation si différente de l'adresse indiquée ci-dessus

Prise en charge OPCA OUI NON

Nom et adresse de l'OPCA _____

Frais d'inscription : _____ euros

Règlement des frais d'inscription (**organisme public exonéré de TVA au titre des activités de formation professionnelle continue**); déjeuner libre non compris dans les frais de formation).

- Par chèque joint établi à l'ordre de : **Trésor public – EIVP**
- Par virement au compte bancaire de « Direction régionale des finances publiques d'Ile de France, EIVP/autres établissements locaux » domicilié à BDF Paris Compte N°: 30001 / 00064 / R7510000000 / 52

Une annulation intervenant entre 30 et 9 jours avant la formation pourra donner lieu à un remboursement, après retenue de 50 € hors frais bancaires.

Une annulation intervenant entre 9 jours et le début de la formation ne pourra faire l'objet d'un remboursement.

Vous recevrez confirmation de votre inscription dès réception de la présente fiche à retourner par fax : 01.76.21.58.97 courriel : sadia.mameri@eivp-paris.fr ou courrier à Mameri sadia - EIVP – Formation continue – 80 rue Rébeval - 75019 Paris

Date, cachet et signature de l'employeur :

FICHE D'INSCRIPTION*

* une fiche par personne

Intitulé de la formation _____

M Mme Mlle

Personne à inscrire : Nom : _____ Prénom _____

Fonction : _____

Entreprise / Organisme : _____

Inscription prise par : _____

Adresse : _____

CP : Ville : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

Adresse de facturation si différente de l'adresse indiquée ci-dessus

Prise en charge OPCA OUI NON

Nom et adresse de l'OPCA _____

Frais d'inscription : _____ euros

Règlement des frais d'inscription (**organisme public exonéré de TVA au titre des activités de formation professionnelle continue**); déjeuner libre non compris dans les frais de formation).

- Par chèque joint établi à l'ordre de : **RAR-EIVP**
- Par virement au compte bancaire de « Direction régionale des finances publiques d'Ile de France, EIVP/autres établissements locaux » domicilié à BDF Paris Compte N°: 30001 / 00064 / R751000000 / 52

Une annulation intervenant entre 30 et 9 jours avant la formation pourra donner lieu à un remboursement, après retenue de 50 € hors frais bancaires.

Une annulation intervenant entre 9 jours et le début de la formation ne pourra faire l'objet d'un remboursement.

Vous recevrez confirmation de votre inscription dès réception de la présente fiche à retourner par fax : 01.76.21.58.97, courriel : sadia.mameri@eivp-paris.fr ou courrier à SADIA MAMERI- EIVP – Formation continue – 80 rue Rébeval - 75019 Paris

Date, cachet et signature de l'employeur :

Pour venir à l'EIVP, plusieurs possibilités

Métro :

Ligne 11 - Station Pyrénées

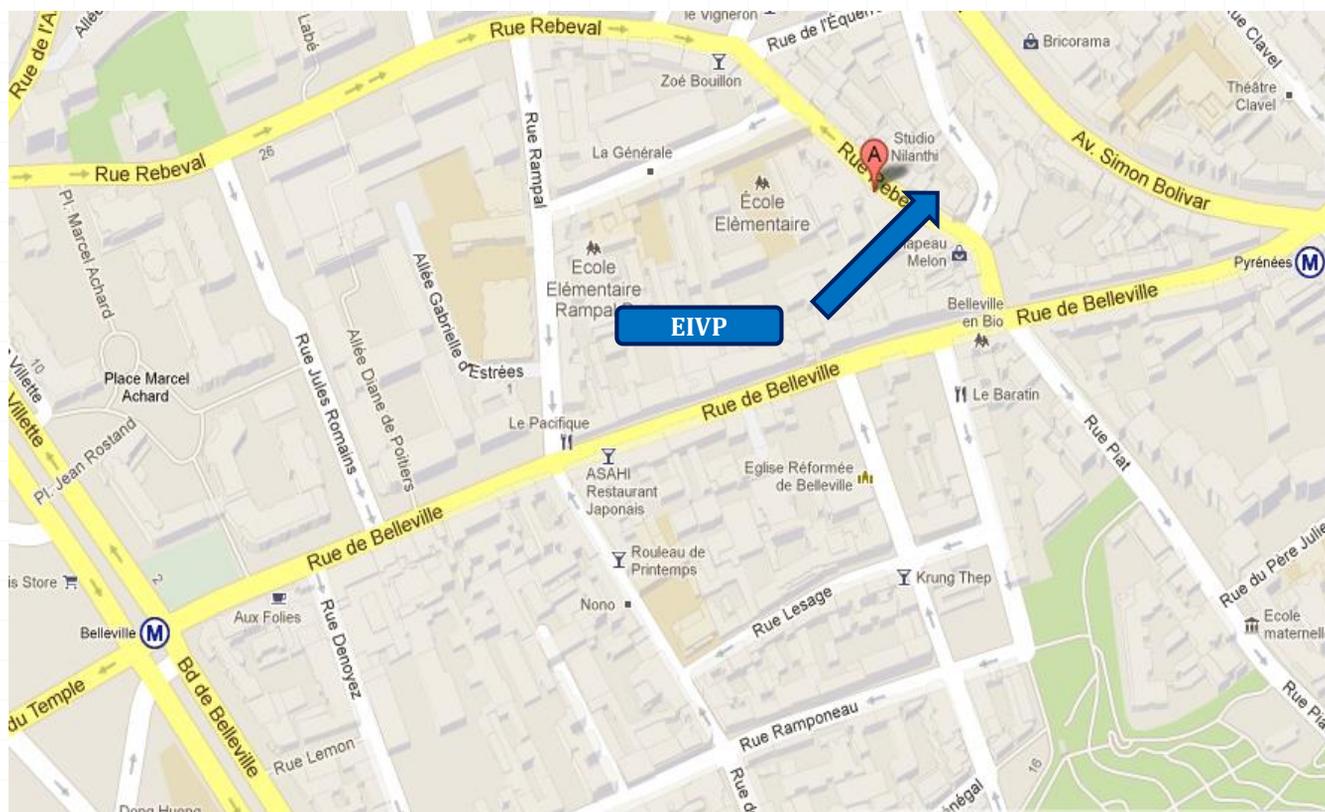
Ligne 2 et 11 : Station Belleville

Bus :

Lignes 26 : station Pyrénées – Belleville ou Botzaris – Buttes
Chaumont

Parking :

30 Bd de Belleville Paris 75020



Contact :

Mameri Sadia

sadia.mameri@eivp-paris.fr

TEL: 01.76.21.58.97

Lieu de formation :

EIVP

80 rue Rébeval

75019 Paris